



JUIN 2016

Balansun est le 1^{er} village de la CCLO et le 4^{ème} du département à avoir obtenu cette année la 1^{ère} étoile au concours Villes et villages étoilés. Le 23 juin, elle a inauguré en présence de la CCLO, le panneau indiquant cette distinction à l'entrée du village. A cette occasion, Jean-Noël PEDEUTOUR, adjoint de la commune, répond à nos questions.

Pourquoi Balansun s'est-elle lancée dans la course à l'étoile ?

En tant qu'astronome amateur, je suis sensibilisé à la pollution lumineuse et de ce fait, je sais combien la lumière provenant des éclairages des villes peut nuire à l'observation du ciel. De Loubieng, par exemple, on aperçoit de loin Balansun ; ce qui prouve la perte de lumière occasionnée par les lampadaires.

De plus, avant même d'arriver dans la région, je vivais en Vendée. Là-bas, de nombreuses communes possèdent une ou plusieurs étoiles qui attestent de leur niveau d'implication dans la protection du ciel. Toutes les communes de mon canton avaient signé une convention avec l'ANPCEN*.

Tout ceci pour dire qu'il m'est paru naturel de proposer à Bénédicte ALCETEGARAY, maire de la commune, et au conseil municipal, de participer au concours des villes et villages étoilés.

Concrètement quels sont les arguments que vous avez mis en avant pour obtenir cette 1^{ère} étoile ?

Nous n'avons pas bien sûr les moyens de changer les 13 lampadaires de la commune mais nous avons fait le choix de réduire le temps d'éclairage. Désormais, Balansun s'éteint à 23 heures au lieu de minuit. De plus, les lampadaires sont réglés sur une horloge astronomique et donc ne s'allument pas l'été avant 22 heures. Ces actions peuvent paraître minimes et pourtant, à l'échelle d'un village, elles ont leur importance et sont simples à mettre en place. Ce concours est accessible à chaque collectivité quelle que soit sa taille. En 2015, 202 communes ont été labellisées en France et si la plus grande représente 37000 habitants, la plus petite en compte à peine 23 !

Et maintenant ?

Cette année, nous avons décidé de nous porter candidats à la 2^{ème} étoile. A notre niveau, nous continuons à nous inscrire dans une démarche de diminution de la pollution lumineuse. Nous avons donc supprimé le spot qui éclairait vers le haut l'église du village et avons également renoncé au seul lampadaire boule que nous possédions.

Ces initiatives ont été bien acceptées par les habitants puisque seul le centre du village possède des lampadaires et donc beaucoup de quartiers ne sont pas du tout éclairés. Pourtant, les habitants ne sont pas demandeurs de plus d'éclairage.

J'espère aussi que l'initiative suscitera l'intérêt des communes alentours.

Nous concernant, je vous donne rendez-vous en 2017 pour voir si notre commune accrochera une 2^{ème} étoile sur le panneau à l'entrée du village.

*Association Nationale pour la protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes